VENDEUVRE-SUR-BARSE

Siedmto : pas de hausse de la taxe des ordures ménagères

Le Syndicat d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient a décidé de ne pas augmenter la Teom.

Le Syndicat d'élimination des déchets ménagers du territoire d'Orient (SIEDMTO) a tenu son assemblée générale dans la salle des associations de Vendeuvre, devant une réunion de maires et de délégués des communes toujours aussi nombreuse à la grande satisfaction du président Patrick Dyon.

Pas de hausse des taux

Grâce à un résultat cumulé positif de 1 814 723,20 €, l'année 2015 peut être envisagée sous de bons auspices. Le Siedmto, à l'unanimité, a donc prévu l'acquisition d'un véhicule multibenne, d'une benne à ordure spécialement réservée pour les voies difficiles et étroites, la mise aux normes des déchetteries et surtout le choix de ne pas augmenter le taux de la Teom des différentes zones de ramassage, soit : zone A, 12,32 % ; zone B, 16.83 % ; zone C, 12,93 % ; zone D, 11.09 % et zone E, 11,65 %

En bonne santé, le syndicat se projette vers l'avenir afin de permettre aux usagers de maîtriser le tonnage des ordures ménagères et de répondre aux volontés de l'État de diminuer les poubelles.

Tarification incitative : année test

À cet effet, le Siedmto a signé, courant 2014 le protocole Modecom avec l'Ademe qui a permis, par des tests précis, d'évaluer la composition d'une poubelle ordinaire. Cet état des lieux, présenté lors de l'assemblée générale, était très significatif avec un quantitatif inférieur à la moyenne nationale (241 kg par habitant contre 288 kg), et une possibilité de diminuer potentiellement de 58 % le contenu des déchets pouvant être valorisés. Le bon tri est essentiel. Il y a encore trop de textiles, de papiers jetés directement dans les poubelles. Une prise de conscience des habitants est nécessaire avant la mise en place définitive de la tarification incitative.

Le Syndicat d'élimination des déchets ménagers a tenu son assemblée générale.

> Une prise de conscience des habitants est nécessaire avant la mise en place définitive de la tarification incitative.

Avec une poubelle plus « maigre », des sacs de tri plus sérieux, des composteurs utilisés régulièrement, il sera possible alors de gérer de façon satisfaisante la hausse des coûts.

Depuis début janvier, le Siedmto a fourni, gratuitement, de nouvelles poubelles à puce, dont le volume est proportionnel aux nombres de personnes dans chaque foyer. Le président a rappelé que 2015 est une année test qui entraînera des modifications et des améliorations tenant compte des contraintes de chaque commune et du type d'habitat.

Le compte administratif 2014, puis le budget 2015 ont également été votés à l'unanimité.